

Neuchâtel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fribourg

Pour un nouveau portrait

(bg) — Elles sont venues du canton mais aussi de Romanie et même de Zurich pour apporter leur pierre à ce nouveau portrait de femme que le Centre des liaisons des Associations féminines fribourgeoises leur proposait de faire à l'occasion d'une « Journée de rencontre et d'échanges », le 18 mars. Nous en avons profité pour faire un petit sondage : accomplissent-elles un travail rémunéré ?

Il en est résulté que, pour participer à une telle journée, il faut être orienteuse professionnelle, avocate ou assistante sociale sinon bénévole ou présidente des employées de banque. La plupart des salariées ne peuvent s'absenter un mercredi pour expliquer leurs difficultés à être « partenaires professionnelles et civiques »...

Les sujets abordés lors de cette journée le sont périodiquement dans FS. Plutôt que de les résumer, nous avons donc préféré glâner quelques



Ce n'est pas parce que vous êtes une femme qu'on vous colle tous les sales boulots ; si on vous colle les sales boulots c'est parce que vous avez un sale boulot.
Dessin paru dans le bulletin 3/86 du Career Women's Forum.

petites phrases révélatrices. Lorsque les femmes demandent une AVS plus équitable à leur égard, elles sont « accusées d'être ignares des principes économiques élémentaires ».

Constater que les places sont prises par les hommes en matière de pouvoir économique, c'est se demander comment monter dans un train bondé pour faire un voyage. Réponse : il faut décider de changer la répartition des sièges.

A Genève, 62 % des femmes employées supérieures ne sont pas mariées. Le temps partiel,

synonyme de responsabilités nulles ? Pouvoir choisir son temps de travail selon les périodes de la vie, pour elle et lui, est-ce vraiment impossible ? Une femme entrant dans une banque peut-elle exiger « un plan de carrière » à l'instar de ses collègues masculins ?

On a entendu des rappels, des conseils : il faut apprendre à sa fille qu'il faut programmer sa vie professionnelle ; lui rappeler de payer sa cotisation AVS dès 20 ans : passer entre les gouttes, conduit à des lacunes de cotisation lourdes à porter à 62 ans.

L'union libre est considérée par le Tribunal fédéral comme une société simple : le conjoint qui reste au foyer est sous « contrat de travail » avec l'autre conjoint et doit payer l'AVS. En règle générale, les femmes sont mal informées sur leurs droits et quand elles le sont, elles n'osent souvent pas les affirmer ! Pire : quand elles « réussissent », elles attribuent à leur bonne étoile, à leurs collègues masculins, à leurs capacités. Tous les séminaires de l'après-midi sont arrivés à la même et unique conclusion : l'objectif à atteindre est d'assouplir les rôles sociaux et de laisser chacun-e libre de choisir la vie qui lui convient sans avoir à en subir les conséquences néfastes à quelque niveau que ce soit.

Mais les femmes sont pratiques : l'agressivité qui règne dans l'économie se répercute au niveau des emplois, ce qui signifie qu'il y a loin de la coupe aux lèvres !

8 mars à Lausanne

L'AVS en point de mire

(rc) — A Lausanne, la Journée internationale des femmes a été placée sous le signe de l'égalité hommes-femmes dans l'AVS, avec une soirée d'information et de débat organisée principalement par les femmes du POP, mais à laquelle d'autres organisations, comme le groupe de Lausanne de l'ADF, étaient représentées. Ce fut une occasion de redire que faire passer à 63 ans l'âge de la retraite pour les femmes signifierait réaliser l'égalité à reculs.

Béatrice Desplands, juriste, s'est attachée à montrer la si-

tuation défavorable de certaines catégories de femmes par rapport aux assurances sociales, notamment les femmes divorcées. (Voir à ce propos le dossier que nous consacrons, dans ce même numéro, au système des trois piliers.) Pas étonnant, a-t-elle conclu, qu'un des principaux « îlots de pauvreté » en Suisse soit constitué de femmes âgées et seules.

L'inégalité dans les assurances sociales est liée aux inégalités dans le monde du travail. Elles sont nombreuses, ainsi que l'a montré Jacqueline Gury, présidente de la CRT romande.

Inégalités devant le temps de travail d'abord. Inégalités devant la formation et l'emploi ensuite : En Suisse, les femmes constituent une réserve de main-d'œuvre qu'on engage en période d'expansion et renvoie à la maison quand il y a récession. Il est urgent de permettre l'accès des femmes à tous les emplois, par le développement de leur formation, mais aussi par le partage des tâches domestiques et une protection efficace de la maternité.

Les inégalités de salaire sont bien connues (1/3 de moins pour les femmes). Elles pénalisent les femmes pendant toute leur vie active, et plus gravement encore à l'âge de la retraite.

Neuchâtel

Information, mon beau souci !

(ib) — Fort de 23 sociétés adhérentes et de plus de 80 membres individuels, le Centre de liaison de sociétés féminines neuchâteloises a vécu une année 1986 riche d'activités.

La présidente Mme Marlyse Rubach, en charge depuis une année, présentait donc un rapport fort intéressant lors de l'Assemblée générale le 17 mars dernier.

Rappelons-en les points forts :

- grande concentration d'efforts sur l'ouverture le 22 mai 1986, de Centr'elle, bureau d'information pour les femmes et lieu de rencontre ; tous les renseignements peuvent y être demandés touchant au travail, droit, loisirs, enfant, vie conjugale, formation, recyclage, etc. Deux membres du Centre de

liaison et deux membres de l'ADF Neuchâtel ont assuré les permanences pour les deux ouvertures mensuelles ; une trentaine de personnes s'y sont adressées ;

- pour mieux informer ses membres, le Centre de liaison publie depuis 1986, un bulletin d'information. L'INFO, paraissant 4 fois par an, a permis d'informer sur les manifestations des diverses sociétés, de divulguer des arguments contradictoires sur les votations fédérales, etc. Cette initiative répond à un réel besoin et un appel est lancé à toutes les associations pour faire usage de ces colonnes. Parution en mars, juin, septembre et décembre ;

- la journée d'automne sur le thème « L'image de la femme dans les médias » a connu un grand succès avec 150 participantes. Nous l'avions relaté ;

- en place depuis 30 ans, le Service de consultations juridiques change de responsable et innove. Mme Henriette Induni, juriste, a remplacé Mme Gabus-Steiner, fidèle depuis le début.

Dès mai prochain, une deuxième consultation mensuelle est proposée, concernant particulièrement le nouveau droit matrimonial. Mme Michèle Grüner, avocate renseignera sur les domaines touchés par ce changement.

Quelques changements ont été enregistrés au comité qui se présente comme suit : Mmes Marlyse Rubach, présidente ; Henriette Induni, vice-présidente ; Liliane Terraz, Madeleine Rollier, Anne Vuille, Claudine Béguin, Marianne Givord, Annette Challandes, Maryse Masoni et Françoise Nussbaum, toutes membres ou assesseurs (assesseuses ?).

Centr'elle, horaire d'ouverture : premier mardi du mois, de 9 h à 11 h ; troisième jeudi du mois, de 17 h à 19 h ; Faubourg de l'Hôpital 19a, tél. 24 40 55 (aux heures de permanence).

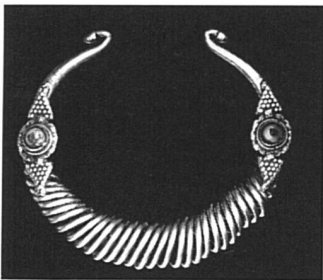
Consultations juridiques gratuites : premier mardi du mois, de 14 h à 17 h (Mme Induni) ; quatrième mardi du mois, de 16 h à 19 h (Mme Grüner).

Prendre rendez-vous le même jour, tél. 24 24 41, entre 13 h et 14 h, Faubourg de l'Hôpital 19a.

Neuchâtel

Splendeurs afghanes

(sch) — Sous le titre « Immortel Afghanistan », le Musée d'ethnographie de Neuchâtel expose jusqu'au 19 avril quelque 130 pièces afghanes, ensemble réuni il y a une trentaine d'années et donné à fin 1986 au Musée par Agathe Salina, ancienne députée vaudoise et



Collier en argent avec dépôts d'émail.

Photo Alain Germond, Musée d'ethnographie de Neuchâtel

membre de l'ADF. Mme Salina, qui a vécu dans plusieurs pays lointains (Vietnam, Cambodge, Pérou, Congo-Brazzaville) a passé deux ans en Afghanistan comme expert de l'UNESCO en éducation féminine. Ouverte à autrui et curieuse des gens et de leur histoire, elle fut fascinée par les richesses culturelles du pays et c'est avec infiniment de respect pour ce peuple qu'elle présentait cette collection lors du vernissage de l'exposition.

Cherchez la femme...

(ib) — L'année dernière, le Centre de liaison neuchâtelois a participé à l'enquête commune des Centres romands auprès des banques et grands magasins. En question, la répartition hommes/femmes parmi les cadres supérieurs. Quarante-deux questionnaires envoyés aux entreprises de tout le canton pour un maigre 8 % de réponses. Qu'on se le dise : en Pays de Neuchâtel, aucune femme n'occupe un poste de cadre supérieur dans les banques et grands magasins touchés. Des arguments soulevés, nous apprenons que la femme, avec charges familiales, interrompt son activité à une certaine époque, accumulant un retard par inaction professionnelle ; une formation supplé-

mentaire serait nécessaire et toute femme n'est pas prête à cela !

Les têtes galonnées qui peuplent les établissements bancaires ont passé sous les drapeaux l'équivalent de quelques maternités. Paradoxe, ces absences-là sont plutôt bénéfiques pour l'ascension professionnelle.

Il ressort de l'enquête en général que le cadre de sexe féminin a un... cadre de vie de célibat ou sans enfant.

Valais

Filles en échec à Martigny

(fl) — Stupeur et émoi dans la population octodurienne : 41 % des filles entrées au Cycle d'Orientation l'automne passé n'ont pas atteint le fatidique 4 de moyenne exigé pour les branches principales au terme du premier trimestre. Contre 15 % chez les garçons. Discrimination ? Inégalité de traitement ? La question reste ouverte si l'on sait que la mixité, bien que prônée par la loi valaisanne, ne sera pas introduite au Cycle d'Orientation de Martigny avant l'automne 1989.

Pour l'heure, ce taux d'échecs aberrant a incité un groupe de maîtres primaires et de parents d'élèves à ouvrir le débat dans la presse locale : étant donné que les filles réalisent des résultats scolaires égaux sinon supérieurs aux garçons à l'école primaire, qui est mixte, comment se fait-il qu'elles échouent en si grand nombre au CO ?

Cilette Cretton le relevait dans *Le Confédéré* : « Il est donc paradoxal que, dès l'âge de 12 ans et à Martigny seulement, la vapeur soit renversée au point que les deux-cinquièmes des filles ne parviennent pas à suivre avec profit un enseignement établi à l'intention des deux sexes. S'il n'y a pas de différences essentielles dans les programmes, il faut donc bien admettre que les deux seules variables possibles sont : le système d'évaluation du travail et la qualité de l'enseignement dispensé. » Le collègue Sainte-Jeanne-Antide (CO des filles) a effectivement la réputation de placer très haut la barre des exigences. On rétorquera que c'est une garantie pour une formation plus solide. Mais à quel prix ? « Combien ne tentent

même pas d'accéder à une école du deuxième degré, persuadée qu'elles n'auront de toute façon aucune chance de succès ? » Un seul remède à cela : la mixité, qui garantit un enseignement et une évaluation équitables pour garçons et filles.

Les enseignants de Sainte-Jeanne-Antide ripostent : les élèves mis en échec (filles et garçons) sont, pour la très grande majorité, domiciliés à Martigny même : il ne s'agirait donc pas d'un problème de mixité mais de disparité entre la ville et les autres communes du district. Dès lors, de deux



Désormais, le mal est fait.

choses l'une : ou bien les maîtres primaires de Martigny sont incompetents, ou bien ceux des communes avoisinantes pêchent par excès de zèle en axant leur effort sur les branches principales au détriment d'autres matières !

Notre propos n'est pas ici de trancher. Les autorités scolaires ont d'ailleurs déjà pris l'affaire en main : des tests seront effectués ce printemps dans les deux cycles. En attendant le mal est fait et... qui paie les pots cassés ?

Jura

Villa Cassandra : ouverture en juin

(nr) — Nous vous avons présenté, dans notre édition de janvier, le projet de la Villa Cassandra, lieu de rencontre et de formation réservé aux femmes à Damvant. La date d'ouverture de la Villa Cassandra est désormais fixée au mois de juin.

Vingt cinq personnes, femmes et enfants, réparties en

deux groupes, pourront y être accueillies. Pour permettre aux mères de profiter au maximum des activités du centre, les enfants seront confiés à une jardinière.

Le programme est actuellement mis sur pied. On pourra, en l'espace d'un week-end ou d'une semaine, suivre des cours de danse, de théâtre, d'expression corporelle et orale, de cuisine végétarienne, de peinture, de jardinage biologique, de droit et de tarot. Les femmes auront également l'occasion, au cours de ces rencontres, d'échanger leur point de vue sur les différents problèmes du couple et prendre ainsi un peu de recul. La villa Cassandra accueillera prochainement un groupe du service complémentaire féminin, qui lors d'une session de travail, aidera à construire un sauna. Les futures animatrices, Mmes Berlowitz, Rérat et Cerretelli, espèrent que le plus gros des travaux sera terminé lors de l'ouverture au mois de juin. Elles annoncent pourtant que certaines installations seront encore provisoires pendant le premier mois.

L'association se déclare très intéressée à recevoir des groupes politiques féminins.

Villa Cassandra, Damvant, tél. (066) 76 61 85.

Jura

Pour une éducation sans préjugés

(nr) — Pour marquer la Journée internationale des femmes, le Bureau de la condition féminine avait invité Catherine Valabrégue, bien connue en France pour avoir contribué, dès les années soixante, à l'évolution de la condition féminine.

Un public très nombreux s'était déplacé pour écouter l'oratrice. Mme Valabrégue, consultante en matière de sexisme auprès des communautés européennes, a écrit plusieurs ouvrages. On lui doit aussi l'élaboration d'un matériel pédagogique « Pour une orientation des filles dans les domaines scientifiques et techniques ». Mme Valabrégue fait également partie, aux côtés de Benoîte Groult, de la Commission française de terminologie.

« Trop de filles se privent d'étudier les sciences et les ma- 21